

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'INDÉPENDANCE MÉDICALE

## « Il y aura un après Mediator »

Le professeur Jean-Luc Harousseau est le président de la Haute-Autorité de la santé, organisme chargé, entre autre, d'évaluer les médicaments. Présent lors de la journée internationale de l'indépendance médicale, il revient sur l'impact de l'affaire du Mediator.

– Est-ce que l'affaire du Mediator a changé les règles qui encadrent l'évaluation des médicaments ?

– Il faut saluer le travail qui a été accompli depuis longtemps par des acteurs comme la revue Prescrire, ou le formindep (association de formation des médecins). Ils travaillent depuis plusieurs années pour obtenir une évaluation indépendante et souligner les risques. Il y aura cependant un après Mediator. D'abord, parce que c'est un cas d'école. Il y avait les désirs d'un industriel, dont les pratiques étaient connues. Il y a eu beaucoup de dégâts et des malades concernés. Moi, je pensais sincèrement avant cette affaire, qu'on pouvait avoir des liens avec l'industrie et pourtant rester objectif.

## Des efforts à faire

– Concrètement, qu'est-ce qui a changé ?

– La loi du 29 décembre est en grande partie axée sur la transparence et l'indépendance des experts. On doit aujourd'hui déclarer les liens entretenus entre les experts et l'industrie. Pour ma part, je n'ai aucun lien avec l'industrie pharmaceutique depuis que je suis à la tête de la Haute-Autorité. En revanche dans mon passé, j'en ai eu, notamment pour la création de molécules.

Seconde conséquence, le décret pour un « sunshine » à la Française. Il s'agit, comme dans certains pays anglo-saxons, d'amener les industriels à déclarer ce qu'ils versent aux praticiens.

– Toutes ces nouvelles pratiques sont-elles simples à mettre en œuvre ?

– Lorsque la loi est passée, j'ai perdu, pour certains dossiers, la moitié de mes experts. C'est difficile de trouver à la fois des experts incontestables



Pour le professeur Harousseau, il y a des efforts à faire. (Photo Raymond Wae Tion)

scientifiquement et indépendants ! La Haute-Autorité ne dispose pas de personnel en nombre.

Dans le même temps, il est également important de tenir compte du regard extérieur. Aujourd'hui, nous publions des

appels d'offre, sur certaines spécialités, nous n'avons personne.

Il y a encore beaucoup de progrès à faire. C'est un sujet où il ne faut pas pratiquer l'ostacisme. On doit aussi entendre les industriels, ils

créent de l'emploi, ne l'oublions pas.

Nicolas BONIN

## LE PORT

## La COR fête ses 20 ans

Créée le 25 juillet 1992, la Coopérative ouvrière de La Réunion a célébré ses vingt ans samedi au Port.

Environ 500 convives ont assisté samedi soir au Parc des expositions du Port au dîner donné à l'occasion du vingtième anniversaire de la Coopérative ouvrière de La Réunion (COR).

Parmi les invités figuraient de nombreux élus ou politiques du PCR, dont Paul Vergès, l'un des initiateurs de la COR, structure dont l'ambition à sa création était de lutter contre le monopole du Groupement patrimonial des acconiers (GPA), qui regroupait déjà les trois principaux acteurs du marché (SAMR, Somacom et SGM).

Les officiels du Parti communiste réunionnais, comme Elie Hoarau, Gélita Hoarau, Pierre Vergès ou Jean-Yves Langenier, ont célébré les vingt ans de la COR lors d'une soirée amicale où étaient aussi présents les anciens camarades de Saint-Paul Huguette Bello et Jean-Marc Gamarus. Les principaux partenaires ou clients de la COR, ainsi que le préfigurateur du Grand Port Maritime Stéphane Raison, ont honoré l'invitation.

« Port Réunion est le poumon économique de l'île, mais aussi le centre névralgique de la formation des prix », souligne Michel Séra-



Michel Séraphine.

phine, l'un des pères fondateurs de la COR. Alors que le GPA dispose du monopole sur le fret riche – le plus rémunérateur –, qui concerne essentiellement les conteneurs, la COR s'est positionnée sur le fret conventionnel, devenant la première société de maintenance en terme de tonnage.

Volontiers œcuménique en cette soirée placée sous le signe du rassemblement, Michel Séraphine a conclu son discours en citant Antoine de Saint-Exupéry : « La grande force d'un métier est peut-être avant tout d'unir les hommes. Il n'est qu'un luxe véritable, c'est celui de la relation humaine. »

T.L.

## GROS PLAN

**PREMIÈRE JOURNÉE DE L'INDÉPENDANCE MÉDICALE.** Une centaine de curieux ont participé à la première journée internationale de l'indépendance médicale. « Il y avait deux tiers de professionnels de la santé, relève Philippe de Chazournes, président de Med'Océan. C'est un peu décevant, car nous aurions aimé avoir un peu plus de monde. Toutefois, c'est une journée avec un budget de 0 euros. Les invités extérieurs, comme le professeur Jean-Luc Harousseau, sont venus sur leurs deniers. » Philosophes, anthropologues, médecins et professionnels de la santé se sont relayés à la tribune, pour une conférence pleine de questions, d'échanges et d'envie de débattre.

## Aux nouveaux Saint-Leusiens

Vous habitez Saint-Leu depuis 1 an ou moins ?

Le Député-maire, Thierry Robert et son Conseil Municipal

vous invitent à une réception de bienvenue à l'Hôtel de Ville le Jeudi 13 Décembre à 19h, dans la salle du Conseil Municipal

Inscription en mairie et dans les mairies annexes, par téléphone au 0262 34 66 58, au 0262 34 26 34 ou en ligne sur [www.saint-leu.re](http://www.saint-leu.re)



## APPEL À PROJETS CULTURELS 2013



La Région partenaire des associations culturelles réunionnaises

Pour la promotion de la culture réunionnaise dans toutes ses dimensions, la Région Réunion accompagnera en 2013 les actions artistiques et culturelles.

De nouveaux dispositifs seront mis en œuvre pour soutenir les projets à vocation professionnelle et d'envergure régionale.

Les dossiers de demande de subvention sont à télécharger sur le site [www.regionreunion.com](http://www.regionreunion.com) ou à retirer auprès des services de la Région Réunion :

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES ET SPORTIVES  
7 Bd du Chaudron - 97490 Sainte-Clotilde  
Tél : 0262 92 22 77

SERVICE DU PATRIMOINE CULTUREL  
145, Rue Jules Auber - 97400 Saint-Denis  
Tél : 0262 92 47 47

ANTENNE EST  
95, pente Sassy - local 2 - espace Tarani  
97440 Saint-André  
Tél : 0262 58 21 00

ANTENNE OUEST  
6, route de Savannah - 2<sup>ème</sup> étage - porte 201  
97460 Saint-Paul  
Tél : 0262 33 46 00

ANTENNE SUD  
15, Rue Marlus et Ary Leblond  
Saint-Pierre  
Tél : 0262 96 97 10

Les dossiers de demande complets sont à retourner impérativement :

avant le vendredi 14 décembre 2012 à l'Hôtel de Région ou dans les antennes



Pour en savoir plus sur les aides de la Région Réunion : [www.regionreunion.com](http://www.regionreunion.com)